L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Ce discours très littéraire, de formes chatiées et qui fourmille d'expressions heureuses, a été fréquemment applaudi.

Après M. Bayet, M. Brunhes, maître de conférences à la Faculté des Sciences a pris la parole et dans un discours très intéressant, il a traité de l'*Organisation du Travail scientifique et l'Enseignement des Sciences appliquées*.

Voici quelques passages de ce discours, trop long pour des nous publions, à notre grand regret, le reproduire en entier.

Discours de M. Brunhes

Il y a quelque, le jour, maître de la Faculté des Sciences qui prendit la parole à cette place, se demandant si la science vaut l'effort scientifique. Vous avez j'en suis sûr, accueilli sa conclusion sans surprise, vous y avez souscrit sans objection.

A cette époque la construction de nos instituts était entreprise; nous sommes à la veille de la voir achevée. A son tour ainsi bâti la ville de Lille a voulu répondre à la question de M. Pasteur, « Oui la science vaut l'effet individuel, mais elle mérite en outre la sollicitude et les largesses de pouvoirs publics.

Ces ressources nouvelles qui vont être mises entre nos mains, qu'en ferons-nous? Pourquoi une Faculté qui a du passé glorieux devrait-elle pour rester fidèle à ses traditions mêmes, se transformer et se rajeunir? C'est ce que vous avez le droit de savoir. C'est ce que je voudrais vous entretenir.

* * *

La recherche scientifique, dit l'orateur, a toujours été exercée par des professeurs de l'enseignement supérieur comme une fonction essentielle de leur titre, qui n'est pas seulement d'enseigner la science déjà faite, acquise de la tradition qu'elle enseigne, il faut une Faculté, des ateliers où les ouvriers travaillent : ouvrier le maître lui-même, entouré de ses élèves qui font leur apprentissage.

Il faut à ces ateliers un outillage moderne et des ouvriers nombreux. Notre Faculté a trouvé chez ses hôtes des exemples de maîtres faisant école. Mais dans ce XX e siècle, la nouvelle de la vanité scientifique ne saurait être l'arrangement de quelques individualités. C'est une fonction essentielle de la vie nationale et les Universités sont cette fonction.

M. Brunhes parle ensuite du sonci de plus en plus manifeste dans nos Universités, de développer l'enseignement des sciences d'application, enseignements devenus nécessaires par les progrès de l'industrie.

Enfin, l'orateur donne comme exemple des idées qu'il a développées, l'institut Pasteur.

En quelques mots il y a quelques semaines, la grande découverte que le docteur Roux communiquait au congrès d'hygiène de Budapest, vous avez songé j'en suis sûr, à la confirmation si splendide qu'il nous donnait il y a quelques mois sur les travaux de l'institut Pasteur. Il me semble que l'exemple de ce grand établissement scientifique met bien en lumière le deux idées vers lesquelles j'ai appelé votre attention. Il montre d'abord quelle est la puissance de travail scientifique organisé. Il prouve ensuite que si, dans un Institut qui doit à une importance et bienfaisante application de la science son origine et sa raison d'être, la passion désintéressée de la raison scientifique doit inspirer et vivifier toutes les recherches, les découvertes de science pure découlent en retour et comme d'elles-mêmes, les applications pratiques les plus fécondes.

* * *

En vous parlant ainsi, dit en terminant M. Brunhes, des transformations que doivent de votre Faculté des sciences, des causes qui les rendent nécessaires et des besoins auxquels elles répondent, puis je oublier cette qui fut son premier doyen? Puis je oublier cette séance émouvante où vous avez salué de vos acclamations le grand savant venu au milieu de vous, dans l'éclat de sa gloire, pour apporter à Lille un témoignage de sa persévérante et vive affection? Et ce jour, je le dis, je pourrais dire le devoir, de revendiquer pour notre Faculté la part de cette gloire qui lui revient?

Des bravos et un bon salutant la péroraison du jeune et brillant conférencier.

Ce discours terminé, les doyens de chaque faculté ont donné lecture du palmarès que nous reproduisons.

PALMARES

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE. — *Section de médecine.* — 4re année : prix, M. Lalor; mention honorable, M. Drochert.

3e année. — Prix, M. Jouvenel; mention, M. Chrétien.

2e année. — Prix, M. Potel; mention, M. Bierant. M. Potel étant lauréat pour la seconde fois, un prix spécial lui a été accordé sur le ministre de l'Instruction publique.

4e année. — Prix, M. Laurent.

Prix de la Société des amis de l'Université de Lille, M. Cloet.

Prix de thèses. — 1er prix, M. Crépin; 2e, M. Marimont; mentions, MM. Dorzy, Guibert et Hertrand; la Faculté a distingué en outre, parmi les thèses de l'année, celles de MM. Caron, Deroubaix et Mizon.

Section de pharmacie. — 1re année : Prix, M. Carelle; mention, M. Poulain.

2e année : Prix, M. Lucas; mention, M. Hamy.

3e année : Prix, M. Cosa; mentions, MM. Castellant et Fétel.

FACULTÉ DE DROIT. — 1re année. *Droit romain* — 1re médaille, M. Lesage. *Droit civil.* — 1re médaille, M. Fournez; 2e, M. Lesage; 1re mention, M. Massaud; 2e, M. Vasseur. *Économie politique.* — 1re médaille, M. Fournez; 2e, M. Giard.

2e année. *Droit international public.* — 1re médaille, M. Sergent; 2e, M. Marchand; 1re mention, M. Vancostenobel. *Droit romain.* — 1re médaille, M. Dourzez; 1re mention, M. Vancostenobel; 2e, M. Sergent.

3e année. — *Droit civil.* — 1re médaille, M. Lelen; 1re, M. Bessière; 1re mention, M. Eycken; 2e, *ex aequo*, MM. Gruson et Labbe. — *Procédure civile.* — 1re médaille, M. Eycken; 2e, M. Dourzez; 1re mention, M. L'Ebet; 2e, M. Gruson. — *Droit commercial.* — 1re médaille, M. Labbe; 2e, M. Bessière; 1re mention, M. Eycken.

4e année. — *Doctorat.* — Aucune récompense n'a été décernée.

Prix de la Société des amis de l'Université. — M. Lelen.

Concours général entre toutes les Facultés de droit de France. — 4e mention, médaille de bronze M. Lelen, sur 71 concurrents.

Faculté des Lettres. — Les prix suivants ont été distribués : prix de 100 fr. (récompense du conseil général du Nord), à M. Garnier, boursier d'agrégation, idem à M. Schlosser, élève libre du certificat d'aptitude d'allemand.

Prix de 100 fr. fondé par la Société des Amis de l'Université de Lille, à M. Lefebvre, boursier de licence historique.

Prix de 40 fr. à M. Henry, professeur, au lycée de Lille, et à Mlle Lucien, institutrice à l'école Florian, élève de 2e année de cours de réussi.

Prix de 20 fr. à Mlle Lucien, élève de 2e année du cours de russe.

Faculté des sciences. — Prix de 100 fr. fondé par la Société des Amis de l'Université, à M. Edmond Lemaire, boursier d'agrégation de mathématiques.

La séance s'est terminée un peu après 4 heures et demie.

* * *

Le monôme des étudiants

Conformément à la tradition, les étudiants ont parcouru en monôme, les principales artères de la ville. Précédés de bannières vénitiennes, ils sont partis du cercle de l'Union et sont allés à la Brasserie Becker où une bannière tricolore en soie leur a été offerte. Cette bannière porte l'inscription suivante : « Offert aux Etudiants de l'Etat par la Brasserie Becker, 1894-95.

M. Agat, président, en d'excellent termes remercie M. Faure, le gérant de la brasserie de cette marque de sympathie envers les étudiants, puis l'orchestre a joué la *Marseillaise*, l'*Hymne russe* et le *Chant des Etudiants* aux acclamations des manifestants.

A peine une visite à la Brasserie Universelle où un bouquet leur a été remis, les étudiants, après avoir parcouru le Grand-Place, ont repris le chemin de la place de la Gare, en chantant la Marseillaise, le Chant des Etudiants et les Adieux de Mimi Pinson. Ils ont enfin repris le chemin de la place de la Gare, en chantant la *Marseillaise*.

Le cortège s'est ainsi terminé un peu du caractère joyeux qu'il avait les années précédentes, l'entrain s'en est ressenti. Les jeunes gens se retirent après avoir constaté à un concert intime qui s'est prolongé fort avant dans la nuit.

Accident

Hier soir, vers sept heures, en glissant sur la bordure du trottoir de la, porte de Valenciennes, M. Jean Polvèche, 38 ans, fraiseur demeurant à Annappes, s'est fracturé la jambe droite. M. le docteur Dumon l'a fait transporter à l'hôpital Saint Sauveur.

Vol au faubourg de Béthune

Hier matin, M. Eloi Marescaux, cabaretier et marchand de journaux, rue du faubourg de Béthune 74, s'aperçut en se levant qu'il était enfermé dans sa chambre. Il parvint quand même à ouvrir sa porte, descendit dans l'estaminet et vit que la porte de la cave donnant sur la rue avait été fracturée. Des voleurs s'étaient la nuit introduits chez lui, l'avaient tranquillement enfermé dans sa chambre puis avaient enlevé trente litres de liqueurs, ils étaient ensuite ressortis par la porte de la cave.

A ce propos, au nom des habitants de la banlieue d'Esquermes dont toutes les nuits des malandrins viennent dévaliser les maisons et les poulaillers, font du vacarme dans les cabarets et sur les routes, nous demandons à l'administrat on de rendre à la banlieue un garde-champêtre. Il est en effet regrettable qu'une agglomération aussi importante soit délaissée à un tel point et dépende maintenant du commissariat du March'-aux-Chevaux.

Vol

M. Paul Bonte, 24 ans, menuisier, rue du Faubourg de Douai, 121, travaillait depuis quelques jours dans un bâtiment en construction, rue Philippe-de-Comines, 21, et chaque soir ses outils descendaient du 2e étage. Quand hier matin, il arriva vers six heures et demie il constata la disparition de deux scies et de deux rabots. Il chaussa de suite le fer. Le ou les malfaiteurs ont dû, pour s'introduire déplacer une planche qui formait barrière à la porte d'entrée du rez-de-chaussée par un soupirail, qu'il paraît très facile.

Arrestations

Louis Fruit, 14 ans, garçon de machine, sans domicile fixe, a été déféré au Parquet pour vagabondage.

— Jean-Baptiste Colpaert, 27 ans, chaudronnier a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

LE NORD

Ascq. — Un curé intransigeant. — Il y a quelques jours pourait, dans la plus profonde misère, un nommé Martinage, habitant le village d'Ascq depuis plusieurs années. Ses voisins prirent le corps de ce pauvre homme pour le conduire à sa dernière demeure. Mais, au moment de la sortie du cercueil, le curé, dans une circonstance pareille, n'est pas tolérant en célébrant un service *très solennel* après suicide. Cette façon de comprendre la charité évangélique se passe de commentaire.

Un homme brûlé par le pétrole

A COMINES

Samedi un certain X... demeurant rue de Wervicq, à Comines rentrait chez lui vers minuit, ayant fortement fêté la dive bouteille. S'étant emparé d'une lampe à pétrole que sa femme avait déposée, allumée dans sa cuisine, l'ivrogne monta l'escalier qui mène à sa chambre à coucher, mais en montant l'idée lui vint de boire un dernier coup et, s'imaginant dans son état d'ivresse qu'il avait du vin dans la lampe il tenait un verre en main, il tenta de se verser dans la bouche le contenu du récipient.

Une terrible explosion s'en suivit et X..., affolé, les vêtements en feu, se précipita dans la rue.

Quelques gymnastes qu'une fête avait réunis, se trouvaient heureusement aux environs ils s'empressèrent d'accourir au secours du malheureux et parvinrent à arracher les morceaux d'habits qui lui restaient au corps, mais les brûlures constatées sont si graves qu'on désespère de sauver cette nouvelle victime de l'ivrognerie.

PAS-DE-CALAIS

Accident mortel à Achiet

Un ouvrailliant, chef d'équipe à la gare d'Achiet, M. Charles Boussal, âgé de 38 ans, a été tamponné vendredi soir par un train venant de Paris.

Le malheureux a eu les deux jambes broyées. Il est mort après une heure d'horribles souffrances.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 3 novembre

Présidence de M. Martin, vice-président

Ministère public : M. Massiet du Biest, substitut.

LI LE

Filouterie et bris de clôture. — Le 26 octobre, Bouillier Oscar, terrassier, venait de faire servir une cantile au cabs de Lécuer, rue Montagne. Il n'avait pas de sou et comme il devait déjà de l'argent, le cabaretier refusa de le servir à nouveau et voulut le faire payer. Comme il ne s'exécutait pas, elle prit sa casquette. Cela ne plut pas à notre homme, qui aime bien boire surtout à crédit.

Il partit, mais le soir, pour se venger, il revint quand les époux Léonard étaient déjà couchés, lui forent évaillés par le bruit de carreaux de vitre que Bouillier venait de briser. M. Léonard, courant à sa fenêtre le reconnut et le menaçait de l'il faisait arrêter. 3 mois et 1 jour de prison.

Servante voleuse. — Rémis Marveaux, 21 ans, était au service de M. Titelin, boulevard du Faubourg d'Arras. Cette fille mettait beaucoup d'empressement pour servir les clients au lieu de place de ses patrons. Comme M. Titelin la soupçonnait de le voler, il fit une perquisition dans sa chambre, et qui nomma la découverte de nombreuses pièces de menue monnaie.

Avant de porter plainte le boulanger alla voir un de ses collègues de la rue de Paris, M. Vandaux, chez qui Adèma Marveaux avait aussi été servante. M. Vandaux lui déclara que lui aussi avait été victime de vols, notamment de 2 d'une bague en or. pendant que la fille Marveaux était à son service.

M. Titelin se décida alors à porter plainte.

2 mois de prison avec sursis.

ROUBAIX

Retenu au poste. — Un ouvrier de M. J.-B. Deckens, rue de Naples, avait été retenu au poste pour injures. Son patron alla pour le réclamer. Mais il était bouché et il ne fut pas des plus polis avec M. le Commissaire qui le retint lui aussi pour injures et ivresse.

J.-B. Dickens est donc condamné à 8 jours de prison et 5 f. d'amende.

En parlant politique. — Un ouvrier de Wattrelos, M. Carette, parlait politique et commentait avec des amis dans une baraque de friture, quand survint Emile Notbert et Auguste Degueuse.

« Ah! voilà 2 blancs qui travaillent chez Leclercq, s'écria Carette, Vive la Société! » — A quel ton Notbert et Degueuse répondirent : « Mieux vaut être Rouge qu'ouvrier ». Là-dessus la bagarre commença et les coups se mirent à pleuvoir.

Degueuse et Notbert, à la suite de cette scène ont été traduits au police correctionnelle et le tribunal les a condamnés chacun à 25 fr. d'amende, mais en leur faisant l'application de la loi Bérenger.

TOURCOING

Coups. — Le 1er octobre à 6 heures du matin, les ouvriers venaient de se mettre au travail quand le nommée Vanstaeniste Jules, 22 ans, tisseur, se à Ronez s'approcha de son compagnon d'atelier Ferdinand Kindt, et sans aucune provocation se jeta sur lui et lui porta des coups.

Il prétend que le Kindt lui avait quelques compagnons d'arrivé, à Menin, comme d'un coutau en le poursuivant.

Vanderhaite est condamné à 1 mois de prison.

Outrages à un agent. — Le 29 octobre, une rixe venait d'avoir lieu. Un agent de police survint. Un des adversaires avait quitté les lieux. Seul le valnez, Dubock Adolphe, marché de bous et de sang, se relevait. L'agent s'informa de la cause de la rixe. Pas content, Dubock, lui répondit : « Ce ne le regarde pas ». Puis il rentra chez lui. Mais voyant l'agent en train de faire son enquête, Dubois ouvrit sa fenêtre et lui adressa des injures. Dubos était ivre.

20 jours de prison et 5 fr. d'amende.

FACHES

Outrages au maire. — Jacques Florimond vint, il y a quelque temps, accompagné d'un camarade, demander à M. Messiant, docteur en médecine et maire, un certificat constatant ses blessures. M. Messiant dit sur le pas de sa porte ; il invite cet homme à aller chercher du papier timbré. Jacques Florimond prit cette réponse pour un refus et il adressa alors au maire out un chapelet d'injures. Parmi ces outrages les uns s'adressaient à l'homme privé et les autres à la mairie.

Le tribunal a condamné Jacques Florimond à un mois de prison.

A propos de politique. — Le 24 septembre vers onze heures du soir, Debock Nicolas 36 ans, journalier, et Frédéric Tilon, 27 ans, tonnelier, rencontrèrent au cabaret Debaisieux.

« Quand tu voudras, dit Debock à Frédéric, je t'en ferai voir ». Et là-dessus une bataille commençait. Il paraissait que Debock en voudrait à Frédéric de n'avoir pas ses opinions politiques.

Chacun d'eux est condamné à 20 fr. d'amende.

BAUVIN

Outrage au Garde-champêtre. — Le 11 septembre, le garde champêtre entra pour affaire de service dans la cour qu'habite Antoine Morreux, 37 ans, journalier.

Or, il paraît que la vue du garde ne plaît pas à cet homme, qui, rendu furieux par son arrivée s'avança vers lui menaçant et voulut le mettre à bas. Il lui prirent même temps le gourdin. Ce qui ces faits qui l'entamèrent sur les bancs de la police correctionnelle. Ajoutons-y l'ivresse, que Morreux invoque comme seule excuse.

Coût : 8 jours de prison et 5 fr. d'amende.

PÉRFNCHES

Coups — Louis Lowoet, 25 ans, graisseur, rue ville dite MM. Agache et fils. Il y a quelque temps, il s'approchait du métier sur lequel travaillait Mlle Decupper et voulut le graisser. Celle-ci le dédaigna. Qu'en dit qu'il n'avait aucun droit sur ses vices. La dessus, l'ouvoet l'injuria et lui porta des coups de poing, ce qui lui valut 30 jours de prison.

TOURCOING

Délit de chasse. — Le 27 septembre, le garde de chasse de M. Laurent qui s'était aperçu que l'on tendait des lacets sur les terres dit il à la garde, vit trois individus rabattant du gibier. Il continua à les surveiller et les vit lever leurs lacets. Il prendre leurs boucles-ceintures. C'étaient trois repris de justice, les nommés Adolphe Péret Augustin Dalle et Joseph Vercambre, qui injurièrent le garde et le menacèrent. 8 jours de prison et 50 fr. d'amende à chacun.

Tribunal correctionnel de Dunkerque

Audience du 3 novembre

Une mère infâme

Nous avons raconté qu'un enfant de deux mois avait succombé à la suite des blessures de la Basse-Delle pour la négligence de sa mère qui depuis cet, aujourd'hui devant le tribunal.

La prévenue se nomme Florence Trouchaud femme Thiébaud, elle est âgée de 32 ans et habite avec son mari et ses quatre enfants dans une cave d'une maison de la rue de la Paix.

Aux questions qui lui sont posées, la femme Thiébaud répond avec des dénégations et prétend qu'elle a fort bien soigné son enfant.

Pendant tout son interrogatoire la prévenue s'est montrée d'une parfaite impassibilité qu', du reste, ne se dément pas un instant, pendant toute l'audience. Rien, dans son attitude, son physionomie ne trahit le moindre indice d'émotion.

Le tribunal prononce son jugement et la femme Thiébaud est condamnée à 6 mois de prison.

Affluence de monde tous les jours l'hôtel Ferraille pour rendre visite à M. Brouillard le célèbre opticien et avantageusement connu depuis 18 ans, à Roubaix.

C'est une vrai providence pour toutes les personnes qui ont la vue faible, ou myope, car les milliers de personnes qui se servent des lunettes ou pince-nez Brouillard, savent bien qu'elles peuvent maintenant travailler comme à l'âge de 15 ans sans fatigue pour la vue et tout cela pour une dépense très minime.

C'est pourquoi M. Brouillard a dû prolonger son séjour jusqu'au lundi soir, 12 novembre. Nous rappelons que son cabinet est situé à une salle du rez-de-chaussée à l'Hôtel Ferraille, visible de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures du soir.

4,5,6,7,n.

L'EXPERIENCE est **CONCLUANTE**

De tous les **Apéritifs** livrés jusqu'à ce jour à la consommation, le VIN de

BANYULS-TRILLES

au QUINQUINA est le seul qui soit reconnu par le corps médical, comme réellement tonique et bienfaisant.

Il n'est donc pas étonnant, que, malgré les réclames les plus retentissantes qui se font journellement autour de produits similaires, cet excellent Apéritif Banyuls se maintienne le premier rang parmi les boissons réconfortantes

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

55 ANNÉES DE SUCCÈS

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE s'est

ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS

Contre les INDIGESTIONS, maux d'estomac, de nerfs, de coeur, de tête et contre grippe et refroidissements : excellent aussi pour la toilette et les dents 56 récompenses dont 32 médailles d'or. — *Exiger le nom de Ricqlès.*

Pharmacie Ch. FRANCK, 8, Place Vendôme, Paris

OINGUENT SAINT-ROCH

à H. FLAMENT, Nº 4 *Lesquoies* (Nord)

Guérison Certaine des PLAIES

bien connues et suppurantes.

Ulcères, Tumeurs, Anthrax, Panaris, Maladies de la Peau, Abcès, Clous, Coupures, *Blessures, Brûlures,* Piqûres, Morsures, Coupures, Abcès aux Seins chez les Nourrices, etc.

PRIX : 2 FR. 50 FRANCO-POSTE

Nouvelles à la Main

Un propr étaire, à un pauvre diable qui ne peut pas lui payer son terme :

— Je vous feral voir de quel bois je me chauffe !

Le locataire. — Hélas ! si vous pouviez me le faire voir dans ma cheminée.

*

A la caserne où Champignol est en garnison.

— Failler Mirmes, c' que vous faisiez dans l' civil?

— J'étais dépoté, sergent.

— Dépoté? V's étiez dans les légumes pour lors? C'est bon... Vous r'commandez un caporal pour la soupe des hommes de terre !

BRULE-MAISON.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Jeudi 8 novembre 1894 :

MIGNON

Opéra-Comique d'Ambroise Thomas

La location est ouverte dès ce jour.

Théâtre Deschamps. — Dimanche 4 novembre.

Bureaux : 3 heures 1/2. — Rideau : 6 heures.

LA DAME AUX CAMÉLIAS

pièce en 5 actes, d'Alexandre Dumas fils

LE PETIT DUC

Opéra-Comique en 4 actes.

Festival-Concert Monnier. — Voici le programme du festival-concert que nous avons annoncé il y a deux jours et qui aura lieu demain lundi à 7 heures très précises du soir.

Comme le dit le vers, le programme est des plus variés et tout fait présager un très grand succès.

La fête se terminera par un grand orchestre dirigé par M. Monnier.

PROGRAMME :

Première partie :

1. Ouverture par la Fanfare du Centre, X. — 2. Les Oseaux, mélodie du XVIe siècle, ténor, X... — 3. Marche, par les Mandolinistes Roubaisiens, L. Nauwelaers. — 4. Les Lucs Escarlate, par les slowes Gongos et Mégeron (MM. A. Lallemand et L. Evrard). — 5. La Cloche du ma vieille Eglise, mélodie, Chin, par M. Richard de Bouve, baryton. — 6. Pasquilles Tourquennoises, par M. Henri Bouche.

Pendant le sportmansconcert, nombreux intermèdes comiques par l'Original Auguste ter.

Pianiste-accompagnateur : M. Arthur Nys.

Deuxième partie

1. Prière avant la Bataille, chœur par l'Orpélia Soubre — 2. Entrée des clowns musicaux James et Williams — 3. Le Cor, mélodie par M. Alphonse Janssens, basse profonde, Fidgier — 4. La cloche du clown sauteur Alexandrinof — 5. L'homme chaval par les clowns Tony et Boby — 6. Valse Italienne, par les mandolinistes Roubaisiens, R. Nauwelaers — L'Andalouse, chansonnette, par M. Jean Monnier.

VILLE DE TOURCOING

Au Cheval Blanc, place Thiers. — Grand concert offert par la fanfare *Les Intimes*, à ses membres honoraires :

PROGRAMME

Fanfare les Intimes, 1 Marie-Henriette, ouverture (L. Mandeau). — M. et Mme Chinet, 2 Ma Tante sous une tempête (Dreyfus) — M. L. Gulbert, 3 Cavatine sur Jerusalem (Verdi) — M. Eocher, lauréat du Conservatoire de Roubaix : A Fleur des Alpes, fantaisie pour solo de cor (L. Merck) — M. Lefebvre, 5 Pasquilles Tcurquennoises (XX) — MM. Vessen et B rhier, 6 Une Concertant pour violon (Bériot) — M. Nve, médaillé, 7 Monologues (XX) — MM. J. Dedecker, 1er prix du Conservatoire de Liège, 8 Polonaise sur le Carnaval de Venise pour piston (XX) — M. Th. Delvoye, 9 Chansonnettes (XX).

Le piano sera tenu par M. Vromant.

LE DRAGON

Comédie en un acte par M. Hennequin

Personnages : Escaliade (M. Lefebvre — Latarjalle (M. Jouvin) — Kervany (M. Scimpe) — Baulois (M. Delvoye).

A l'issue du concert, Grand Bal.

CONVOCATIONS

Union des Patriotes. — La Commission invite tous ses membres à se trouver lundi 5 novembre au siège principal, estaminet *Saint-Georges*, à 11 heures précises, afin de répondre à l'invitation faite par la commission du *Cercle Populaire* et du *Souvenir Français* de vouloir bien assister avec notre drapeau à la cérémonie commémorative qui aura lieu le même jour à 11 heures 1/2, en l'église Saint Martin.

Etat-Civil de Roubaix

Du 3 novembre

Naissance. — Jean Slabbaert, rue des Champs. 31 — Maurice Hubben, rue d'Alsace, 54 — Léopold Dumouilin, rue de Manbringe, maison Lonl. 31 — Oscar Sonnet, rue de Lannoy, 51 — Louis Delbour, rue du Tilleul impas. Delbour, 67 — Emma Levitte, rue d'Alger, 1 — Jean Duchâtelet — Maria Vanwelden, rue de Fresnoy 236.

Mariages. — Entre : Henri Boutgeois, 20 ans, apprêteur, rue de Turgot, 1 — Sylvie-Joseph et Palmyre Taper, 24 ans, bobineuse, rue Turgot — Henri Lefevre, 23 ans, dessinateur, rue de la Perche 12 — Jean-Baptiste Vanfanhove, 22 ans, coignueur, rue de Wasquehal, 25 — Pierre Debouschere, 42 ans, ébénisier, rue Dercème 13, — Jean Boffrare, 41 ans, ébénisier, rue Jean-Jacquesse, rue Meyerbeer, 34 — Henri Brouillar, 37 ans, dessinateur à Croix, rue de Croix, 110.

Décès. — Olive Damont, 8 mois, rue de la Balance, 46 — Cécile Pennel, 43 ans, rue d'Alger, 1 — Zulma Demolin, 15 mois, rue Deculme, 1, cour Gheselmus — Julie Houzé, 77 ans et Henri Mignaux, 82 ans, Hôtel-Dieu — Jules Houvin, 49 ans, rue du Chemin de fer, 57 — Marie Lebrun, 45 ans, cour Roulx, 14 — Blanche Lévêque, 15 mois, rue des Arts, 190 — Gustave Dédeler, 41 ans, rue de la Rasure, 30 — Rachel Hoorebeke, 3 mois, 148, rue des Longues-Haies, 295 — Gustave Baur, 11 mois, rue Buffon, 49.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 1er novembre

Naissances. — Jeanne Houplin, sanitier, Montagne — Marie Hermange, rue Nationale — Marie Gautherot, rue Latte — Louis Delannay, rue Latte — Victor Casier, rue Latte — Zélia Seynaeve, rue de Vand.

Décès. — Catherine Destombes, 78 ans, rentière, rue de l'Amidonerie, 31 — Germaine Desaym, 1 an 4 mois, Blanchisserie, rue de Saint-Louis, 11 — Marie-Bonin, 3 ans, Pierre-Bleue.

Du 2 novembre

Naissances. — Valentine Chirouste, rue Lhomond — Angèle Brouckeert, rue des Coulons — Georges Lidéar, rue de Codron — Eugénie Scamps, rue du Brun-Pain — Jeanne Dumortier, rue de Menin — Marie Denneul, rue des Champs — Clémence Delaporte, Pont-de-Neuville.

Mariages. — Entre : Jean Damarck, 26 ans, rattacheur et Emma Tanghe, 21 ans, journalière — Léonard Vandenbrouck, 21 ans, journalier et Lucie Vanhouwe, 21 ans, journalière — Alphonse Huvaere, 24 ans, surveillant et Jeanne Vandeele, 23 ans, ménagère — Jules Vanhove, 25 ans, rattacheur et Christine Vandevenne, 21 ans, rattacheuse — Pierre Dhaluin, 24 ans, rattacheur et Sivie Dehaulin, 20 ans, soigneuse.

Décès. — Augustin Dhaluin, 72 ans, cardeur, rue de Paris, chez Tiberghien frères.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 3 novembre 1894.

La caractéristique de la situation de la fin d'octobre est la hausse des cours parallèlement à la hausse des coupons. Tous les fonds étrangers se sont associés au mouvement, qui a porté le *3 0/0* à 108 07 ; le *3 1/2 0/0* à 107 50.

Les Sociétés de crédit n'ont pas que des variations sans importance ; on s'est borné à liquider les opérations engagées sur ce groupe.

La *Banque de France* finit à 3,885.

On traite le *Crédit Foncier* de 807 50 à 800. Le marché des obligations a présenté une grande animation sous l'influence des achats du comptant.

Le *Comptoir national d'escompte* reste à 530.

La *Société générale* est toujours recherchée à 465 et 466 25.

On trouve difficilement à acheter à 405 les obligations 3 0/0 *du secteur de la rive gauche de Paris* ; ces titres se vendent guère sur le marché.

L'obligation de la *Compagnie Nationale d'Electricité* est fermement tenue à 5 0/0 0/0.

L'action de la Compagnie des *Chemins Orientaux* est ordinairement négociée à 545.

L'obligation des *Chemins de fer économiques* est à 3.

A LA GRANDE MAISON PARIS

Succursale de LILLE 23 Rue Faidherbe (1er Ét.)

HABILLEMENTS TOUT

Sur mesure et confection

Pardessus, Vêtements, Pantalons, Chemises, Cravates, Chapeaux, Casquettes, Bottes, Souliers, Chaussures, Bonneterie, Gants, Parapluies, Cannes, Valises, Malles, Sacs de voyage, Articles de Chasse, Articles de Pêche, Articles de Sport, Articles de Voyage, Articles de Ménage, Articles de Bureau, Articles de Fantaisie, Articles de Bonneterie, Articles de Chemiserie, Articles de Cravates, Articles de Chapellerie, Articles de Chaussures, Articles de Bottes, Articles de Souliers, Articles de Chaussures, Articles de Bonneterie, Articles de Gants, Articles de Parapluies, Articles de Cannes, Articles de Valises, Articles de Malles, Articles de